

Casier judiciare - recherche d'emploi

Par tartine23, le 03/06/2008 à 00:08

Bonsoir,

Je suis à la recherche d'un emploi en tant que secretaire technique BTP - Bureau d'étude, mes recherches sont effectées par des sociétés d'intérim, j'ai eu une condanation en pénal, 4 mois avec sursis et 5 ans de mise à l'epreuve, cela peut il joué sur ma demande d'emploi. Ces faits sont de 2005

Merci de votre réponse

Par ly31, le 03/06/2008 à 08:32

Bonsoir,

Vous êtes inquiet en ce qui concerne votre casier judiciaire!

Tout dépend si votre employeur demande l'extrait qui le concerne de votre casier judiciaire

L'employeur peut réclamer un extrait du casier judiciaire, mais certains ne le font pas !

Je vous souhaite bon courage

ly31